



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
BRIANCE • COMBADE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU BUREAU DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BRIANCE-COMBADE

L'an deux mille dix-huit, le 17 septembre à 19 h, le BUREAU DE COMMUNES BRIANCE-COMBADE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de réunion de Châteauneuf-la-Forêt, sous la Présidence de M. Yves LE GOUFFE, Président.

Date de convocation des membres du Bureau : 8 septembre 2018

Nombre de membres : 12

Nombre de membres présents : 8

Etaient présents : COUEGNAS David, DIDIERRE Jean-Gérard, FAURE Gisèle. FORESTIER Joël, LE GOUFFE Yves, MAUMANAT Michel, PELINARD Colette, PEYROUT Jean-Jacques

Absents excusés : BARIAUD Jean, BLANQUET Géraldine, LAVAUD Henri, SAUTOUR Jean-Claude

Absent :

Secrétaire de séance : Mme FAURE Gisèle

N°2018-738 : SUBVENTION SPANC / M. GOUDAL

Monsieur Le Président présente le dossier du 17/09/18 de M. Christian GOUDAL habitant 43 route d'Oradour Mazermaud à Linards, pour la rénovation de son ANC pour un montant de 4 932.10 € TTC sur devis.

Travaux d'assainissement : subvention de Briance-Combaude prévue de 20 % du montant de travaux éligibles plafonnés à 5 000 € = 4932.10 X 20 % = 986.42 € plafonnés à 1 000 € (délibération N°2017-09 du Conseil Communautaire).

Après délibération, le Bureau décide, en référence aux délibérations n°2017-09

- De l'attribution et du versement de subvention de 986.42 € à M. GOUDAL Christian pour la rénovation de son ANC ;

- D'autoriser le Président à signer les documents nécessaires à l'aboutissement de ce projet ;

- De dire que ladite subvention sera versée sur présentation de la facture acquittée.

***Fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme à Châteauneuf la Forêt, le 17 septembre 2018.***



Le Président

Yves LE GOUFFE

Accusé de réception en préfecture
087-248719338-20180917-2018-738-DE
Date de télétransmission : 26/09/2018
Date de réception préfecture : 26/09/2018